



La FNEC FP-FO appelle à participer au meeting laïque national et international le samedi 6 décembre 2025 à Paris

La Fédération nationale de la Libre Pensée a proposé aux Laïques authentiques d'organiser ensemble le 6 décembre 2025 un grand meeting laïque national et unitaire pour célébrer et rappeler les principes de libertés et de démocratie, à l'occasion des 120 ans de la Loi du 9 décembre 1905.

Plusieurs associations et organisations, dont la cgt-FO et la FNEC FP-FO, ont répondu favorablement à cette demande de la Vigie de Laïcité, de la Libre Pensée, de la Ligue des Droits de l'Homme, de l'Union Rationaliste, de la Ligue de l'Enseignement et de Solidarité Laïque.

Le Congrès confédéral de Rouen a rappelé la revendication constante des partisans de la Laïcité et du serment de Vincennes de 1960 : « *les fonds publics doivent être réservés à la seule Ecole publique* ». En ce sens, FO revendique la stricte application de la loi de 1905 et l'abrogation de la loi Debré et de toutes les réformes alignant le fonctionnement de l'Ecole publique sur celui du privé.

La Laïcité, c'est la liberté et non les interdictions et la répression !

120 ans après l'adoption de la Loi du 9 décembre 1905 instituant la séparation des églises et de l'Etat, et 120 ans après le Manifeste des instituteurs syndicalistes affirmant leur indépendance à l'égard de l'Etat, les gouvernements Macron mènent, au nom de la laïcité et des « valeurs de la République », une offensive contre les libertés fondamentales pour imposer une idéologie d'Etat :

C'est la logique qui aboutit à sanctionner une professeure parce qu'elle a respecté une minute de silence pour les enfants de Gaza, à inviter l'armée dans les locaux scolaires, à censurer un colloque au Collège de France sur la Palestine, à ficher des personnels au nom de la « lutte contre l'antisémitisme » dans les Universités,... C'est le contraire de la Laïcité !

S'appuyant sur la loi de 2004, le ministre Attal a interdit le port de robes longues dans les lycées et collèges, qualifiées improprement « d'abaya ». Quelques mois plus tard, le ministre de l'Intérieur Retailleau revendiquait l'interdiction du port du foulard lors des compétitions sportives, des sorties scolaires et dans le milieu universitaire. La FNEC FP-FO s'oppose à ces mesures qui confondent manifestement racisme et laïcité. Elle revendique, avec sa Confédération, l'abrogation de la Loi « Séparatisme » qui remet en cause la liberté de conscience et la liberté d'association.

Meeting laïque national et international unitaire SAMEDI 6 DECEMBRE 2025 à 14h

Salle de spectacle Eugène Hénaff, Bourse du Travail
29 boulevard du Temple 75003 Paris (métro République)